

Profil de poste

CHARGÉE/ CHARGE DE MISSION MOBILITE DURABLE

Cadre d'emplois

Catégorie A - filière technique et administrative

Service d'affectation et position hiérarchique

Sous la responsabilité du Directeur des Transports et des Déplacements Durables
Poste mutualisé Ville et Communauté d'Agglomération.

Missions

Le chargé de mission mobilité durable assure la déclinaison des actions du Plan Global de Déplacements sur le territoire de l'Agglomération et porte la démarche politique des déplacements en mettant en cohérence les stratégies de l'Agglomération avec les communes du Territoire, notamment dans le cadre du Schéma Directeur des Déplacements Doux.

A ce titre, il doit :

- Piloter les missions d'ingénierie de projet déclinant les stratégies du territoire sur les thématiques de mobilité et déplacement,
- Promouvoir et accompagner, auprès des différents acteurs du territoire, la mise en place de projets engageant un moindre recours à l'utilisation d'un véhicule individuel, animer les réunions du Comité des Partenaires, du réseau régional des conseillers mobilité de l'ADEME... et autres acteurs en lien avec la mobilité durable,
- Promouvoir et accompagner les démarches du « Plan de Déplacement Inter-Entreprises » PDIE auprès des entreprises, des administrations, et établissements d'enseignement... et du PADAM des agents Ville/Agglo,
- Assurer la planification, la mise en œuvre, le suivi budgétaire, en MOA et fonds de concours du Schéma Directeur des Déplacements Doux,
- Evaluer les actions mises en place et en proposer des évolutions et assurer le pilotage et le suivi de projets ayant trait à la diffusion des modes alternatifs : site internet covoiturage, centre de la mobilité... alternatives à la voiture individuelle et à l'autosolisme,
- Proposer et mettre en œuvre des actions permettant d'améliorer la fréquentation des transports publics, et des systèmes de déplacements alternatifs au véhicule individuel,
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour de systèmes d'information multimodale (MAAS, « Mobilisy »...),
- Assurer une veille technique et juridique sur les évolutions et innovations du domaine (covoiturage, autopartage...),
- Participer et accompagner, dans le domaine de la mobilité, les associations œuvrant à l'insertion sociale et professionnelle des publics fragilisés,
- Assurer une assistance technique, sur la question des déplacements, lors de l'élaboration de documents de planification: PGD, SCOT, PLH, PLU, SRADDET,
- Proposer auprès des services gestionnaires (stationnement, voirie, urbanisme bâtiments) un travail d'échanges et de mise en cohérence avec la politique de déplacements,
- Participer au niveau régional aux Contrats Opérationnels de Mobilité au sein du « Bassin de Mobilité » (Centre-Vendée),
- Encadrement d'un agent au sein de la mission Mobilité Durable.

Principales responsabilités

Le chargé de mission poursuivra les objectifs suivants :

- Préparer et assurer le renouvellement du Plan Global des Déplacements,
- Réduire les impacts GES et les polluants atmosphériques des transports sur le territoire,
- Augmenter les parts modales des modes écomobiles au détriment de la voiture individuelle,
- Assurer le suivi budgétaire des opérations,
- Etre acteur de la démarche qualité sur les espaces publics.

Compétences et qualités requises

- connaissance du cadre réglementaire et financier des collectivités locales, du financement des opérations, du Code des Marchés Publics
- compétences avérées en politique de déplacements, en conduite de projets
- bonnes connaissances en technique d'enquêtes sur les déplacements, outils de choix modaux
- capacité à animer des groupes de travail, à susciter l'adhésion des participants
- aisance à la prise de parole en public
- qualités relationnelles avérées
- esprit d'initiative, rigueur et autonomie
- capacité à rendre compte à la hiérarchie et aux élus
- sens du travail en équipe
- grande disponibilité et adaptabilité

Lieu d'embauche

La Roche-sur-Yon, Site Espace Prévert – 70 rue Chanzy
Déplacements fréquents dans l'agglomération

Contraintes et difficultés

Disponibilité pour des réunions en soirées avec les élus et les administrés

Régime indemnitaire

IFSE groupe 3 -
Participation prévoyance – CNAS/COSeL